

CDADI (2023)11

26.05.2023

BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR SUR L'ANTI-DISCRIMINATION, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

5^e réunion, 3-4 mai 2023

Bureau du Conseil de l'Europe à Paris 55, avenue Kléber, F - 75784 Paris Cedex 16

Rapport

1. Le Bureau du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) a tenu sa cinquième réunion les 3 et 4 mai 2023 au Bureau du Conseil de l'Europe à Paris. La liste des participants fait l'objet de l'annexe I.

POINT 1 : ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

2. Le Bureau adopte l'ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe II.

POINT 2 : nouveaux éléments depuis la 6^e réunion plénière du CDADI

3. Le Secrétaire du CDADI rappelle que lors de sa 6^e réunion plénière qui s'est tenue du 29 novembre au 1^{er} décembre 2022 le CDADI a transmis au Comité des Ministres le Rapport d'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan d'action stratégique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025) du Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM) et le Rapport thématique de l'ADI-ROM sur la législation et les politiques relatives à la mendicité, tout particulièrement celle des enfants (Sarajevo, Bosnie-Herzégovine, 13-15 octobre 2021).

POINT 3 : vue d'ensemble des travaux à mener au cours du biennium 2022/2023 et au-delà

4. Le chef du Service de l'anti-discrimination donne un aperçu des prochaines étapes du biennium 2022/2023 et au-delà. Le 4^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe se tiendra à Reykjavík les 16 et 17 mai 2023. La Secrétaire Générale tiendra compte des résultats du sommet et de l'échange en ligne organisé par le CDADI le 23 mars 2023 sur ses futures priorités. Elle préparera également une proposition pour les priorités des quatre prochaines années. Les discussions sur le Programme et Budget devraient démarrer en septembre 2023. Il est rappelé que lors de l'échange de vues qui s'est tenu en ligne en mars 2023, tous les secteurs d'intervention du CDADI ont été bien représentés et couverts, et que les livrables existants pour 2024 et 2025 ont fait l'objet d'un large soutien, tout comme l'ensemble équilibré de propositions de nouveaux livrables pour 2026 et 2027. Le rapport de cet échange est joint au présent rapport à l'annexe III.
5. Le Secrétaire du CDADI présente le plan de travail, soulignant que de nombreux livrables ont une échéance en décembre 2023 et que certains devraient déjà être adoptés lors de la 7^e réunion plénière du CDADI qui se tiendra du 27 au 29 juin 2023.

POINT 4 : préparation de l'ordre du jour de la 7^e réunion du CDADI - travaux sur les principaux livrables attendus des comités d'experts et des groupes de travail

6. Le président du Comité d'experts sur l'intégration interculturelle des migrants (ADI-INT), Peter KARIUKI, donne des informations sur l'avancement des travaux de l'ADI-INT, dont la prochaine réunion est prévue à Strasbourg les 4 et 5 mai 2023. Deux nouveaux membres seront accueillies : Conny BRÄNNBERG (Västra Götaland, Suède), nommée lors de la 6^e réunion plénière du CDADI, et Zahra NIAZI (Bradford, Royaume-Uni), nommée par le CDADI par procédure écrite en mars 2023. L'ADI-INT prévoit d'examiner les outils développés pour soutenir la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec (2022)10 sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle, notamment un recueil de bonnes pratiques sur l'intégration interculturelle et la gouvernance multiniveaux, un manuel de formation sur la collecte et l'analyse de données sur l'égalité pour prévenir et combattre la discrimination systémique, un projet de document de référence et une liste d'indicateurs pour un futur indice de gouvernance multiniveaux. Il prévoit également d'adopter une étude de faisabilité concernant un nouvel instrument juridique ou de référence sur les stratégies globales

d'inclusion. Le recueil de bonnes pratiques, le manuel de formation et l'étude de faisabilité seraient présentés pour adoption lors de la 7^e réunion du CDADI. Le président de l'ADI-INT envisage de prévoir une présentation sur le contexte de l'indice de gouvernance multiniveaux.

7. La présidente du Comité d'experts sur les crimes de haine (PC/ADI-CH), Stephanie ÖNER, informe le Bureau de l'état du projet de recommandation du Comité des Ministres sur la lutte contre les crimes de haine à l'issue de la troisième réunion du PC/ADI-CH qui s'est tenue les 30 et 31 mars 2023 à Strasbourg. Le comité a examiné le texte, en tenant compte de tous les commentaires reçus de la part des États membres, des participants et des observateurs entre décembre 2022 et février 2023. Entre autres changements, la définition des crimes de haine a été revue et est désormais plus claire. Le comité a également approuvé les caractéristiques et statuts personnels tels que proposés par le CDADI lors de sa 6^e réunion plénière, notamment l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles. Le texte principal et l'exposé des motifs seront révisés par le Secrétariat et les experts indépendants à la lumière des discussions du PC/ADI-CH, avant que le texte principal ne soit soumis à une consultation publique prévue entre la mi-mai et la fin juin de cette année. D'autres travaux seront menés avant la quatrième réunion du PC/ADI-CH en octobre, en particulier en ce qui concerne les commentaires reçus pendant la consultation publique. Il est proposé d'organiser une réunion commune entre le CDADI et le CDPC en décembre, afin que la recommandation puisse être facilement adoptée par les deux comités.
8. Le président du Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM), Jan Hero, aidé par le Secrétariat de l'ADI-ROM, informe le Bureau de l'état d'avancement des livrables de l'ADI-ROM. Premièrement, le projet de recommandation du Comité des Ministres sur l'égalité pour les femmes et les filles des communautés roms et des Gens du voyage avance bien. À l'issue de sa présentation et de son examen lors de la prochaine réunion de l'ADI-ROM, il est prévu d'envoyer le projet aux membres du CDADI en vue de recevoir leurs commentaires écrits d'ici le 5 juin 2023. Deuxièmement, l'étude de faisabilité et projet de recommandation éventuel sur les politiques et pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation, incluant les enfants roms et issus de la communauté des Gens du voyage, est en cours et une ébauche sera d'abord présentée à l'ADI-ROM puis au CDADI lors de leurs prochaines réunions. Troisièmement, en ce qui concerne les travaux sur le programme de renforcement des capacités et les outils soutenant la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2020)2 sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques, il est décidé que les experts se concentreront sur trois ensembles de tâches : une étude cartographique visant à recenser les bonnes pratiques existantes, l'élaboration de lignes directrices méthodologiques pour l'intégration de l'histoire des Roms et des Gens du voyage dans les programmes scolaires, et un outil pratique pour l'enseignement de l'holocauste des Roms et des autres persécutions historiques contre les Roms et les Gens du voyage. Quatrièmement, la préparation du manuel sur la gouvernance démocratique, la participation des Roms et des Gens du voyage à la vie publique et leur représentation sera examinée lors de la prochaine réunion de l'ADI-ROM, et certains États membres ont déjà exprimé le souhait de participer à un groupe de travail ad hoc. Enfin, du 21 au 23 février 2023, l'ADI-ROM a effectué une visite thématique sur la consommation de substances : prévention et traitement dans les communautés isolées, organisée par la Pologne. Le projet de rapport thématique sera présenté à l'ADI-ROM lors de sa prochaine réunion pour adoption en vue de sa transmission au CDADI. Pour la 7^e réunion plénière du CDADI, il est convenu d'organiser un échange de vues ainsi qu'un événement artistique et culturel avec l'Institut européen des Arts et de la Culture (IEACR).
9. La Co-secrétaire du CDADI présente l'avancement du projet de recommandation du Comité des Ministres sur la participation politique active des jeunes issus de minorités nationales. Lors de la

quatrième réunion du groupe de travail (GT-ADI-MIN) les 27 et 28 mars 2023, le texte a été finalisé, et tous les commentaires reçus des membres, participants et observateurs en janvier 2023 ont été examinés, ainsi que les commentaires reçus dans le cadre d'une consultation publique et pendant les consultations en ligne avec des représentants des jeunes issus de minorités nationales. Le projet de recommandation est prêt à être adopté lors de la 7^e réunion plénière.

10. Il est rappelé que conformément à son mandat, le CDADI est chargé d'évaluer ses méthodes de travail relatives aux livrables sur les minorités nationales ainsi que sur les langues régionales et minoritaires à la lumière de son expérience dans le cadre de l'examen à mi-parcours du Programme et du Budget en 2023. Un échange de vues sur cette question a eu lieu lors de la quatrième réunion du GT-ADI-MIN afin de préparer les discussions sur ce thème lors de la 7^e réunion plénière.
11. La présidente du Groupe de travail sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre (GT-ADI-SOGI), Georgia WOLFF, informe le Bureau de l'avancement des travaux du GT-ADI-SOGI. La 3^e réunion du groupe de travail aura lieu le 12 mai 2023 à Reykjavík, Islande. Le projet du Deuxième rapport d'examen thématique de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 sur les crimes de haine et autres incidents motivés par la haine fondés sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles (SOGIESC) en Europe sera finalisé au cours de cette réunion. Le 3^e rapport thématique d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec (2010)5 sur le thème de l'accès des personnes LGBTI aux soins de santé est en cours. Un avant-projet du rapport européen sera envoyé au GT-ADI-SOGI pour commentaires écrits d'ici l'été 2023, et une table ronde européenne sera organisée à Strasbourg avant le 14 novembre. De plus, l'unité OSIG commence à déployer la nouvelle méthodologie pour l'examen complet de la Recommandation CM/Rec(2010)5 telle qu'approuvée par le CDADI lors de sa 6^e réunion plénière. Il est prévu de finaliser les questionnaires d'ici le premier trimestre 2024 ; ils seront ensuite remplis par les États membres d'ici la fin du mois de juin 2024. Enfin, une feuille de route du projet de recommandation sur l'égalité des droits des personnes intersexes sera présentée au GT-ADI-SOGI lors de sa prochaine réunion afin d'établir un groupe de rédaction et de préciser le processus de rédaction. Un avant-projet de recommandation sera préparé et adopté par le GT-ADI-SOGI lors de sa 4^e réunion en novembre, puis présenté au CDADI pour approbation lors de sa 8^e réunion plénière en décembre 2023.
12. Menno ETTEMA, de l'unité Non au discours de haine et Coopération, informe le Bureau des livrables relatives à la Recommandation CM/Rec(2022)16 sur la lutte contre le discours de haine. Sur la base des résultats de l'enquête sur la prévention et la lutte contre le discours de haine, menée auprès du CDADI et du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI), un rapport sur les pratiques prometteuses dans ces domaines sera élaboré, comme prévu dans le mandat du CDADI. L'enquête a également permis de préparer, comme convenu lors de la 6^e réunion du CDADI, une étude sur le discours de haine en temps de crise. Il est prévu de présenter cette étude lors de la 7^e réunion plénière du CDADI en vue de son adoption. Enfin, le Bureau discute de la création d'un petit groupe de travail composé de deux à trois membres du CDADI, qui seront chargés de faire avancer, avec le Secrétariat, les autres livrables que le CDADI doit préparer dans le cadre de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)16.
13. Le Vice-Président du CDADI informe de l'état d'avancement des travaux de la task force conjointe avec la Commission pour l'égalité de genre (GEC) sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination. Les commentaires reçus dans le cadre de la consultation écrite avec les membres, les participants et les observateurs du GEC et du CDADI en janvier 2023 ont été examinés par le Secrétariat et les consultants externes, et les modifications de fond appropriées ont été apportées à l'étude. La task force a souhaité garantir la cohérence avec le cadre juridique en cours

d'élaboration du Conseil et de l'Europe et de l'Union européenne. Puisque le GEC tiendra déjà sa réunion plénière à la fin du mois de mai, l'étude sera diffusée rapidement aux membres, participants et observateurs du CDADI pour garantir une adoption facile dans les deux comités. La Co-secrétaire du CDADI informe brièvement les membres du Bureau des évolutions au sein du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) et de la négociation de l'instrument juridique sur le développement, la conception et l'utilisation de l'intelligence artificielle dont le CAI a la charge.

POINT 5 : projet d'ordre du jour de la 7^e réunion du CDADI

14. Le Secrétariat présente le projet d'ordre du jour de la 7^e réunion du CDADI et le Bureau approuve son contenu.

POINT 6 : préparation des élections

15. Le Bureau discute de la nomination de rapporteurs, et notamment de la nomination d'un rapporteur qui participerait aux travaux du nouveau Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE), qui sera établi sous l'égide du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) et sera chargé de préparer une étude de faisabilité sur l'éducation sexuelle et relationnelle.

POINT 7 : demandes du statut d'observateur

16. Le Bureau examine les listes des observateurs qui ont été admis par le CDADI, leurs sous-structures et l'équilibre de ces listes.

POINT 8 : date de la prochaine réunion plénière et de la prochaine réunion du Bureau (2024)

17. Il est convenu que la 9^e réunion plénière se tiendra, dans la mesure du possible, en personne au printemps 2024. La réunion du Bureau devrait avoir lieu environ huit semaines avant. La date et le lieu exacts sont à confirmer.

POINT 9 : questions diverses

18. La façon dont il convient de prononcer CDADI sera abordée lors de la prochaine réunion plénière.

Annexe I
List of Participants / Liste de participant(e)s

BUREAU MEMBERS / MEMBRES DU BUREAU

FRANCE

Sophie ELIZÉON (Chair)

Préfète, déléguée interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), Paris

SWEDEN/SUÈDE

Erik ADELL HELLSTRÖM (Vice-Chair)

Deputy Director for EU- and International Affairs, Division for Discrimination Issues, Human Rights and Child Rights Policy, Ministry of Employment, Stockholm

CROATIA/CROATIE

Alen TAHIRI

Director, Government Office for Human Rights and Rights of National Minorities, Zagreb **Excusé**

PORTUGAL

Cristina MILAGRE

Adjointe du Cabinet de la Secrétaire d'état à l'intégration et aux Migrations, Lisbonne

UNITED KINGDOM/ROYAUME UNI

Georgia WOLFF

Senior International LGBT+ Policy Adviser
 Government Equalities Office, London

INVITED SPEAKERS / INTERVENANTS
--

Jan HERO, Le président du ADI-ROM

Peter KARIUKI, Le président du ADI-INT

Stephanie ÖNER, La présidente du PC/ADI-CH r

Georgia WOLFF, La présidente du GT-ADI-SOGI

SECRETARIAT / SECRETARIAT

Directorate General of Democracy and Human Dignity / Direction générale de la Démocratie et de la dignité humaine

Hallvard GORSETH, Head of the Anti-discrimination Department and of the Roma and Travellers Team a.i. / *Chef de Service de l'anti-discrimination et de l'Equipe Roms et Gens du Voyage a.i.*

Wolfram BECHTEL, Secretary to the CDADI, Anti-discrimination Department / Secrétaire au CDADI, Service de l'anti-discrimination

Charlotte GILMARTIN, Co-Secretary to the CDADI, Anti-discrimination Department / Co-Secrétaire au CDADI, Service de l'anti-discrimination

Eleni TSETSEKOU, Secretary to the ADI-ROM, Head of Division of the Roma and Travellers Team / *Sécretaire au ADI-ROM, Chef de division de l'Equipe Roms et des Gens du Voyage*

Thorsten AFFLERBACH, Head of the Anti-discrimination and Cooperation Division / *Chef de la division Anti-discrimination et coopération*

Ivana D'ALESSANDRO, Secretary to the ADI-INT, Head of the ICC Unit / *Sécretaire au ADI-INT, Chef de l'unité ICC*

Stefano VALENTI, Co-Secretary to the PC/ADI-CH, Head of No Hate Speech and Cooperation Unit, Directorate of Anti-discrimination / *Co-secrétaire au PC/ADI-CH, Chef de l'unité Non au discours de haine et coopération, Direction de l'anti-discrimination*

Menno ETTEMA, No Hate Speech and Cooperation Unit, Directorate of Anti-discrimination / *Unité Non au discours de haine et coopération, Direction de l'anti-discrimination*

Evgenia GIAKOUMOPOULOU, Secretary to the GT-ADI-SOGI, Head of the SOGI Unit, Directorate of Anti-discrimination / *Sécretaire au GT-ADI-SOGI Chef de l'unité SOGI, Direction de l'anti-discrimination*

Ellsworth CAMILLERI, SOGI Unit, Anti-discrimination and Cooperation Division, Anti-discrimination Department / *l'unité SOGI, division Anti-discrimination et coopération, Service de l'anti-discrimination*

Petra NEUMANN, Seconded official, Co-Secretary of the ADI-ROM, Roma and Travellers Team, Anti-discrimination Department / *Mis à disposition, Co-Secrétaire de l'ADI-ROM, Equipe Roms et Gens du Voyage, Service de l'anti-discrimination*

Ljiljana STOJISAVLJEVIC, Assistant to the Secretary to the CDADI, Anti-discrimination Department / Assistante au secrétaire au CDADI, *Service de l'anti-discrimination*

Annexe II

L'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion du Bureau et adoption de l'ordre du jour
2. Développements depuis la 6^e réunion plénière du CDADI
3. Aperçu des travaux à réaliser au cours de la période biennale 2022/2023 et au-delà
 - Mandat du comité, Information par Hallvard GORSETH, Chef du Département de l'Anti-Discrimination
 - Plan de travail du CDADI
4. Préparation de la 7^e réunion du CDADI (27-29 juin à Strasbourg) --Travaux sur les principaux livrables par les comités d'experts et les groupes de travail
 - i. Information sur l'état d'avancement des travaux de l'ADI-INT
 1. Programme de renforcement des capacités et outils soutenant la mise en œuvre de la CM/Rec sur des politiques et une gouvernance multiniveau pour l'intégration interculturelle
 2. Étude de faisabilité d'un nouvel instrument juridique et/ou de référence sur les stratégies globales d'inclusion
 - ii. Information sur l'état d'avancement des travaux du PC/ADI-CH
 - iii. Information sur l'état d'avancement des travaux de l'ADI-ROM
 1. Projet de CM/Rec pour l'égalité des femmes et filles roms et issues de la communauté des Gens du voyage
 2. Étude de faisabilité sur les politiques et pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation, y compris pour les enfants roms et issues de la communauté des Gens du voyage
 3. Programme de renforcement des capacités et outils soutenant la mise en œuvre du document CM/Rec(2020)2 sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques
 4. Manuel sur la gouvernance démocratique et la représentation et participation à la vie publique et politique des Roms et des Gens du voyage
 5. Rapports thématiques de l'ADI-ROM
 - iv. Présentation du projet de CM/Rec sur la participation politique active des jeunes issus de minorités nationales (GT-ADI-MIN)
 - v. Évaluation des méthodes de travail concernant les résultats attendus en matière de minorités nationales et de langues minoritaires et régionales

- vi. Information sur l'état d'avancement des travaux de le GT-ADI-SOGI
 - 1. Deuxième rapport d'examen thématique de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5
 - 2. Préparatifs en vue du troisième rapport d'examen thématique de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5
 - 3. Méthodologie pour l'examen complet de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5
 - vii. Travaux relatifs au document CM/Rec(2022)16 sur la lutte contre le discours de haine
 - 1. Projet d'étude sur la prévention et la lutte contre le discours de haine en temps de crise
 - 2. Mandat d'un groupe de travail chargé de préparer les résultats de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)16 et, sous réserve de son adoption, de la future Recommandation CM/Rec sur la lutte contre les crimes de haine.
 - viii. Information sur l'état d'avancement des travaux de la task-force conjointe avec la Commission pour l'Égalité de Genre (GEC) sur l'IA, l'égalité et la discrimination par le Secrétariat
- 4. Projet d'ordre du jour de la 7^e réunion du CDADI
 - 5. Préparation des élections
 - 6. Demandes de statut d'observateur
 - 7. Date de la prochaine réunion plénière et du bureau (2024)
 - 8. Autres questions

Annexe III**Échange de vues sur les futurs priorités et mandat du CDADI****Le 23 mars 2023****I. Ouverture de la réunion et introduction**

1. Le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) a mené un échange de vues sur ses priorités et son mandat pour les années 2024-2027, par visioconférence à partir de Strasbourg, le 23 mars 2023.
2. Le Vice-Président du CDADI, Erik ADELL HELLSTRÖM, préside la réunion et rappelle qu'elle est organisée afin de permettre un échange de suggestions sur le programme de travail du CDADI et de ses sous-structures pour la période 2024-2027.
3. Hallvard GORSETH, Chef du Service de l'anti-discrimination, fournit des informations complémentaires sur le processus de développement du mandat pour les années 2024-2027. Il est rappelé que le quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des 46 États membres du Conseil de l'Europe se tiendra en mai 2023 à Reykjavik, Islande. Le Comité des Ministres a chargé la Secrétaire Générale de préparer un nouveau Programme et Budget pour l'Organisation, y compris les nouveaux mandats des comités intergouvernementaux pour 2024 – 2027.

II. Discussion des suggestions de modifications mineures pour la période 2024-2025

4. Le Vice-Président invite les membres du CDADI, les participants et les observateurs à exprimer, pendant la première partie de l'échange, leurs vues sur le mandat existant pour la période 2024-2025. Au cours de la discussion, les membres du CDADI, les participants et les observateurs apportent les contributions suivantes :
 - (i) globalement, les délégations expriment leur soutien continu au mandat existant pour 2024 - 2025 et suggèrent que seuls quelques changements mineurs soient apportés ;
 - (ii) il est également suggéré que le nouveau mandat du CDADI devrait comporter un lien avec la démocratie, par exemple dans l'introduction, afin d'exprimer explicitement l'importante contribution des travaux du CDADI au fonctionnement de la démocratie et à la participation des minorités à la vie publique ;
 - (iii) les délégations insistent sur la nécessité de poursuivre les activités sur le discours de haine. Suite à l'adoption de la Recommandation CM/Rec(2022)16 du Comité des Ministres aux États membres sur la lutte contre le discours de haine, le CDADI devrait continuer d'assister les États membres dans sa mise en œuvre, y compris par l'élaboration d'outils et l'analyse de bonnes pratiques. Les liens entre le discours de haine et les crimes de haine sont reconnus et des suggestions sont exprimées pour travailler à la mise en œuvre de la recommandation sur la lutte contre les crimes de haine dès qu'elle sera adoptée, c'est-à-dire probablement à partir de 2024;
 - (iv) les délégations soulignent l'importance des travaux du CDADI dans le domaine de l'intelligence artificielle, de son potentiel dans la promotion de l'égalité – y compris entre les genres – et des risques qu'elle peut engendrer du point de vue de la non-

discrimination (conjointement avec la GEC) et, en particulier, le projet de rédaction d'une recommandation du Comité des Ministres sur ce thème par un comité d'experts. Il a été suggéré que l'un des sujets à explorer pourrait être l'égalité d'accès à la technologie ;

- (v) l'importance de poursuivre les travaux dans le domaine de l'intégration interculturelle et de l'inclusion est soulignée. Ainsi, le Comité d'experts sur l'intégration interculturelle des migrants (ADI-INT) devrait poursuivre son travail sur le programme de renforcement des capacités et les outils d'intégration des migrants pour faciliter la mise en œuvre de la Recommandation CM (2022)¹⁰ sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle au niveau national, et mener des initiatives et des activités de sensibilisation pour favoriser sa diffusion et sa mise en œuvre. Son travail plus général sur les stratégies d'intégration serait également très utile et important pour les États membres ;
- (vi) les délégués se déclarent favorables au maintien des résultats attendus du GT-ADI-SOGI, comme prévu. Les activités en cours pour un examen complet de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)⁵ du Comité des Ministres aux États membres sur des mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre et les examens thématiques, ainsi que le projet de recommandation sur l'égalité des droits des personnes intersexuées, sont importantes. Plusieurs délégations soulignent qu'elles aimeraient que le groupe de travail devienne un comité d'experts ;
- (vii) les délégations insistent sur la nécessité de poursuivre les travaux relatifs aux Roms et Gens du voyage, y compris par une contribution à la mise en œuvre du Plan stratégique d'action du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025), la préparation d'un nouveau Plan stratégique d'action du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2026-2030), les activités en cours sur la promotion de l'égalité en faveur des femmes et filles des Roms et Gens du voyage et les visites et rapports thématiques ;
- (viii) les délégations et les participants soulignent également l'importance des activités du CDADI dans le domaine des minorités nationales et de la protection des langues minoritaires. Il est important de poursuivre les efforts actuels dans le cadre de l'élaboration d'une Recommandation du Comité des Ministres sur la participation politique active des jeunes issus de minorités nationales. Plusieurs délégations et le représentant du Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires soulignent l'importance du travail intergouvernemental sur la protection des langues minoritaires et l'identification de bonnes pratiques dans les États membres, comme le prévoit l'actuel mandat. Évoquant les récents changements intervenus dans la composition du Conseil de l'Europe, plusieurs membres suggèrent d'abandonner le projet d'études sur le risque de discrimination et les obstacles à l'accès sans réserve aux droits induits par l'apatridie.

III. Discussion des suggestions pour le mandat de la période 2026 – 2027

5. Le Vice-Président invite ensuite les membres du CDADI, les participants et les observateurs à exprimer leurs vues sur les priorités et le mandat futurs pour la période 2026-2027. Au cours de la discussion, les membres du CDADI, les participants et les observateurs apportent les contributions suivantes :

- (i) les délégations se déclarent favorables à une étude sur la discrimination

intersectionnelle préparant l'élaboration éventuelle d'une recommandation du Comité des Ministres sur la question. Il s'agit d'une problématique importante qui touche à de nombreux domaines couverts par le mandat du CDADI. Il est proposé que la discrimination intersectionnelle soit également une composante des activités sur d'autres résultats attendus ;

- (ii) les délégations insistent sur la nécessité de poursuivre les travaux sur le discours de haine, notamment en continuant d'aider les États membres à élaborer des outils et à étudier les bonnes pratiques. Dès l'adoption du projet de recommandation du Comité des Ministres sur la lutte contre les crimes de haine, il est proposé que les résultats attendus mettent l'accent sur les pratiques prometteuses et les outils de mise en œuvre nationale par les États membres ;
- (iii) les délégations considèrent que la poursuite des travaux sur intelligence artificielle, l'égalité et la non-discrimination est importante et sous réserve de l'adoption d'une recommandation dans ce domaine, les outils facilitant la mise en œuvre par les États membres seraient opportuns ;
- (iv) les délégations se déclarent favorables à poursuite des activités plus générales de l'ADI-INT sur l'inclusion, notamment la préparation d'un document d'orientation pour des stratégies d'inclusion et le travail sur le concept et la méthodologie d'un outil d'apprentissage par les pairs et d'évaluation comparative des stratégies d'intégration. Elles proposent qu'il serait utile d'étudier la déségrégation, y compris la ségrégation spatiale et les autres formes de ségrégation, dans le cadre des politiques d'intégration interculturelle ;
- (v) elles proposent que le GT-ADI-SOGI élabore une nouvelle stratégie sur l'égalité de droits des personnes LGTBQ+ et analyse la discrimination et la violence motivées par l'expression du genre. Il est également suggéré d'étudier comment renforcer la participation sociale des personnes LGBTI dans différents domaines comme les sports, l'éducation et la démocratie ;
- (vi) la délégation se déclare favorable à la poursuite des activités de l'ADI-ROM, notamment la préparation d'un nouveau Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe pour l'intégration des Roms et Gens du voyage (2026-2030) et la préparation d'un rapport d'évaluation à mi-parcours de cette stratégie ;
- (vii) plusieurs délégations se déclarent favorables à une étude sur la collecte des données et des bonnes pratiques dans ce domaine en lien avec les droits des personnes appartenant aux minorités nationales et l'utilisation des langues régionales ou minoritaires ;
- (viii) un observateur propose également d'étudier la discrimination institutionnelle ou structurelle, qui est aspect pertinent pour plusieurs résultats attendus, ainsi que l'examen des évaluations d'impact, des plans et des obligations en matière d'égalité, la crise environnementale et son impact sur les groupes minoritaires ou défavorisés, ainsi que les sanctions dans les affaires de discrimination .

IV. Questions diverses et remarques finales

6. Le Vice-Président indique au Comité qu'un nouveau membre de l'ADI-INT doit être désigné avant la prochaine réunion de l'ADI-INT, les 4 et 5 mai 2023, et suggère de soumettre la

proposition du Secrétariat pour approbation tacite par écrit. Aucune intervention n'est faite sur ce point.

7. Le Vice-Président remercie les membres, les participants et les observateurs pour les riches échanges sur l'élaboration du nouveau mandat du CDADI et de ses sous-structures.